

Adoption du 11^{ème} programme d'intervention 2019-2024

Dossier de la rédaction de H2o
November 2018

1,114 milliard d'euros pour financer des projets sur l'eau et la biodiversité

Le conseil d'administration de l'Agence de l'eau Artois-Picardie, présidé par le préfet, Michel Lalande, et le comité de bassin présidé par André Flajolet, ont approuvé le 11^{ème} programme d'intervention 2019-2024 de l'établissement. Ce nouveau programme d'intervention couvrira une période de 6 ans et sera effectif dès le 1er janvier 2019. Il introduit des sujets transversaux, en lien avec les grands défis de ce siècle, et maintient une solidarité territoriale forte au sein du territoire à travers, d'une part, une confirmation des taux de financements pour soutenir des études ou des travaux liés à l'adaptation au changement climatique et à la biodiversité et, d'autre part, un élargissement de la politique d'intervention "gestion des milieux naturels" aux milieux naturels hors zones humides, y compris sur le volet littoral. Pour répondre à l'objectif national de réduction des prélèvements obligatoires, les redevances collectées seront en diminution avec une baisse de 10 à 20 % du taux de redevances sur le bassin.

Agence de l'eau Artois-Picardie